

COMMUNE DE TRONGET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de Moulins

Date de convocation :
07 octobre 2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 14

*Le quorum étant atteint, le
Conseil Municipal peut
valablement délibérer.*

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 15 octobre à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Présents : Patrick AMATHIEU, Elena BARANSKI, Daniel CANTE, Jean-Marc CARTE, Alain DETERNES, Jean-Marc DUMONT, Audrey GERAUD, Pascal RAYNAUD, Patricia RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Franck VALETTE, Annie WEGRZYN

Excusés : Laurent BRUN, Stéphane HERAULT,

Pouvoirs : Laurent BRUN à Franck VALETTE, Stéphane HERAULT à Pascal RAYNAUD

Secrétaire de séance : Pascal RAYNAUD

Demande d'accord définitif de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Allier au titre du dispositif de solidarité départementale année 2024 N°38/2024

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération n°10/2024 du 13 février 2024, une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil départemental de l'Allier au titre du dispositif de solidarité départementale 2024 et a obtenu un accord de principe le 27 mai 2024.

Les devis étant à ce jour tous signés, il est donc maintenant possible de faire la demande définitive de subvention.

Le plan de financement définitif de cette opération, correspondant à l'acquisition (lave-vaisselle, compresseur, batteries pour autolaveuse), isolation de logements et remplacement de radiateurs et d'une cabine de douche :

Coût total : 23 382,05 € HT

Département : 5 000 € HT

Autofinancement : 18 382,05€ HT

Monsieur le Maire précise que le dossier de demande d'accord définitif de subvention comporte, l'imprimé de demande de subvention, la présente délibération, les devis acceptés correspondant à l'acquisition (lave-vaisselle, compresseur, batteries pour autolaveuse), isolation de logements et remplacement de radiateurs et d'une cabine de douche.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'approuver le plan de financement définitif exposé ci-dessus,**
- **De solliciter l'accord définitif pour une subvention du Conseil départemental de l'Allier la plus élevée possible dans le cadre du dispositif de solidarité départementale au titre de l'année 2024,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de ladite délibération.**

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le

ID : 003-210302923-20241023-DEL20241015_38-DE



ONT VOTE POUR : 14

ONT VOTE CONTRE : /

SE SONT ABSTENUS : /

ACTE EXECUTOIRE

Reçu par le représentant de l'Etat le 23/10/2024

et publié le 23/10/2024

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,

Fait à Tronget, le 22/10/2024

Le Maire,

Jean-Marc DUMONT

